L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 11 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 1er au 2 Mars, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. 33 à 8 h. 32

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN PORTEFEUILLE DISPARAIT

M. Camille Porisse, 52 ans, manœuvre, 158, rue Mirabeau, à Croix, a déposé plainte au 2e arrondissement pour vol de son portefeuille contenant des pièces d'identité et une somme de 20 fr. commis au vestiaire d'une usine de la rue Watt, où il est occupé. La sûreté a été chargée de rechercher l'auteur de ce vol.

LA VALSE DES BECANES

Dans le hall d'entrée de son habitation, on a volé la bicyclette de M. Henri Hellis, 41 ans, négociant, [illegible] 26, rue de la Gare. Préjudice : 1.500 francs.

— Celle de M. Cyrille Wybon, 21 ans, commerçant, 117, rue de Wasquehal, fut dérobée rue du [illegible]. Préjudice : 1.800 fr. [illegible] ont été déposées au 1er arrondissement et la sûreté a été chargée de poursuivre les investigations.

≋ MAISON DES TRAMWAYS ≋
Dimanche 3 h. 15 et 8 h. — Lundi matinée seulement 3 h. 30
UN FILM ULTRA GAI
VOYAGE DE NOCES A 3
Métamorphose-Revue — Actualités
2.505

Il faut rendre des comptes. — [illegible] mandat d'arrêt délivré par M. [illegible] on de Verdun, en [illegible] 10 février 1942 pour vol et [illegible] gendarmerie a procédé à [illegible] du nommé Pierre Al[illegible], 44 ans, journalier, rue Henri-[illegible] 49. Il a été déféré au [illegible] de Lille.

ÉTUDES CHEZ SOI
[illegible] par correspondance de [illegible] permettent de faire [illegible] dans le moindre temps et [illegible] des études complètes [illegible] toutes les branches. De[illegible] gratuit de la brochure [illegible] intéresse.
[illegible] et exam. primaires
[illegible] Baccalaur.
[illegible] Licences (Droit, Scien., Lettres)
[illegible] Grandes Ecoles spéc.
[illegible] Carrières administrat.
[illegible] Ind. et Travaux publics
[illegible] Carrières de l'Agricult.
[illegible] Carrières du Commerce
[illegible] Orthographe, Rédaction.
[illegible] Langues étrangères
[illegible] Marine
[illegible] Arts du Dessin, Pro[illegible]
[illegible] Musique théor. et inst.
[illegible] Couture, Coupe, Mode
[illegible] Secrétariat et Journal.
ÉCOLE UNIVERSELLE
[illegible] PARIS (16e) — [illegible] place Jules-Ferry, LYON
11.834

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Secteur N° 1, Foyer d'éducation [illegible] rue Jules-Guesde, 178 :

2 mars : rues Pierre-de-Roubaix [illegible] 52-276, Lalande, Antoing, [illegible] Mons, Kléber, Davoust, [illegible] Soult.

3 mars : rue Hoche, place Carnot, [illegible] Orfèvres, Molière, allée des [illegible] du Puc, Tortue, Son[illegible] Lannes, d'Estaing.

4 mars : rues Dampierre, Mar[illegible] Desaix, Decrézenne, Beaure[illegible] Kellermann, Valenciennes, [illegible] du Sart.

5 mars : [illegible] J.-Guesde 207-425, [illegible] Delannoy, Babylone, Saint-[illegible]

6 mars : rues Marie-Buisine, Co[illegible] Beaumur, Leuze, P.-Bert, [illegible] Guizot, Lafayette, Fle[illegible] du Condé.

7 mars : rues St-Rédempteur, [illegible] Fénelon, pl. Faidherbe, [illegible] Dupleix, boulevard de Colmar, [illegible] Newton, Monge, Leverrier et [illegible]

9 mars : [illegible] des Fossés, Charlemagne, Progrès, Nabuchodonosor, [illegible]

10 mars : rues Thiers, St-Quentin, St-Eleuthère, Ste-Thérèse 2 à [illegible] boulevard de Belfort, rues H. Lefebvre, Planche-Trouée.

Secteur 4, ancienne école communale angle rues du Bois et des Fabricants :

2 mars : quai d'Anvers, quai de Gand, rues Turgot, Meierbeer, Millon, Rollin, Iéna, Marengo, Prospérité, Rossini, Wagram.

3 mars : rues Tourcoing 1-139, 2-132, Jacquard 1-47, 2-50, Dufiot, de [illegible]mont, Grétry, Sully, place du Progrès, imp. Flemaux, rue Columbie, quai de Bordeaux, carrière [illegible], rue Bayard.

4 mars : boulevard de Metz, rue [illegible]

5 mars : rues Olivier-de-Serres, Basse-Masure, Recollets, Voltaire, [illegible]

6 mars : rues de Flandre, St-Joseph, Dombasle, St-Laurent, Delattre, P.-Lebon, Courtrai, Drouot.

7 mars : rues de Jemmappes, de Buffon, P.-Dujardin, Sept-Ponts, de la Vigne.

9 mars : boulevard Strasbourg, quai de Nantes, place de la Nation, rues Lunéville, Villars, Plutarque, Sentier, St-Louis, Charpentiers et Nouveau-Monde.

10 mars : rues Lacroix 82-fin, 101-fin, Collège 55-229, 70-184, de l'Ommelet 89-207, 26-208, Gros-Sault et Longue-Chemise.

11 mars : rues du Fort, La Paix, Terneaux, Latine, Banque, St-Antoine, Fosse-aux-Chênes 51-77, 64-100.

Secteur 6, ancienne école communale angle rues du Bois et des Fabricants.

2 mars : rue Fosse-aux-Chênes 1-47, 2-62, contour St-Martin, rues du Vieil-Abreuvoir, du Curé, Nain, du Pays, place Chevreuil, rues Hospice, Ermitage, St-Pierre, des Ecoles, des Lignes, Emile-Moreau, Chasseurs, Vaucanson.

3 mars : rue St-Honoré, rue et place Notre-Dame, rues de la Clef, de l'Arc, St-Etienne, l'Avocat, Isabeau-de-Roubaix, Saint-Vincent-de-Paul, Stéphenson, Blanchemaille 1-153, 12-138, de la Lys.

4 mars : rues de l'Alma, Archimède.

5 mars : rues Cassel, de France, Chaussée, Vallon, des Anges et C.-Colomb.

6 mars : rues J.-Bart, Fulton, Guinguette, boulevard d'Halluin, quai de Dunkerque, rue Barbe-d'Or, quai de Calais, rues Darbo, Menin, Malesherbes.

7 mars : rues de Tourcoing, 131-189, 126-183, Cadeau, Jacquard 81-169, 70-178, St-Maurice, Toulouse, fort Frasez, Fondeurs.

9 mars : rues de la Rondelle, H.-Carette, Cuvelle, Lenoir, Arcole, du Fontenoy.

Etes-vous CONSTIPÉS ?
1 PILULE DUPUIS au repas du soir
VOUS NE LE SEREZ PLUS !
11.820

Le 2e convoi de petits roubaisiens rentre de Suisse

Le 25 octobre, un deuxième contingent composé de 9 enfants partait pour la Suisse bénéficier d'un séjour offert par le Cartel Suisse aux enfants victimes de la guerre.

Grâce à cette belle œuvre d'entr'aide, 9 nouveaux petits roubaisiens viennent de profiter d'un agréable séjour en Helvétie et nous reviendront, comme les premiers, enchantés de l'accueil qui leur fut réservé.

On annonce que ces 9 enfants rentreront à Roubaix mercredi 4 mars par le train de Paris, lequel arrive en gare de Roubaix à 13 h. 19.

Ils seront remis aux parents par les soins de la Municipalité.

MORT DE M. JULES DELERUE RÉORGANISATEUR ET PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS DE L'HÔPITAL DE LA FRATERNITÉ

Nous apprenons la mort survenue en son domicile, 352, rue de Lannoy, à l'âge de 64 ans, de M. Jules Delerue, ancien combattant de 1914-1918, Chevalier du Mérite Social, titulaire de la Médaille de l'Assistance publique, président de l'œuvre des convalescents, membre réorganisateur de l'œuvre mutuelle après la guerre, président du Comité Directeur des festivités de la ville de Roubaix, président du Comité des fêtes Ste-Elisabeth-Fraternité.

L'œuvre mutuelle perd en lui un dévoué et précieux collaborateur. Ses funérailles auront lieu mardi 3 mars, à 9 h., en l'église St-Michel.

Sociétés et Comités

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — Les artisans et artisanes peuvent obtenir aux permanences ci-dessous tous renseignements sur la fiscalité, la comptabilité, le contentieux, la répartition des matières premières ainsi que toutes les indications sur la législation artisanale : 13, rue du Pays, le lundi 2 et jeudi 5 mars, de 17 à 19 heures ; le samedi, de 18 à 19 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Maurice Fontier, rue Christophe-Colomb, 27 ; Jean-Claude Iseboert, rue de l'Espérance.

Publications : Jacques Gauguier, boulanger, rue du Collège, 162, et Georgette Willaert, sans profession, de Verdun, route de Fleury ; Eugène Froment, boulanger, rue Bernard, 68, et Jeanne Desbucquois, piqurière, de Croix, rue de la Mackellerie, 7 ; Eugène Henrotel, mécanicien, rue de Flandre, 164, et Palmyre Debroe, emballeuse, rue Rollin, 26.

Décès : Clémence Lagache, veuve Poppe, 81 ans, rue de Tourcoing, 178 ; Marie-Louise Lefèvre, 77 ans, rue Sainte-Thérèse, 55 ; Louise Dedeyne, épouse Van Hecke, 43 ans, rue d'Alger, 285 ; Marie Roland, 78 ans, rue du Général-Sarrail, 17 bis ; Marie Dumez, veuve Hénin, 71 ans, rue de Barbieux, 31.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de Monsieur

Louis DUVAL ARNOULD

Ancien Député de Paris, Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris.

Avec M. Louis DUVAL ARNOULD disparaît une des personnalités les plus marquantes des milieux catholiques et familiaux.

Président honoraire de la « Plus Grande Famille », Vice-Président de la Fédération Nationale des Familles Nombreuses et de l'Alliance Nationale Contre la Dépopulation, M. Louis DUVAL ARNOULD savait montrer dans les divers groupements dont il a fait partie ou qu'il a présidés, une autorité et une grande bienveillance que chacun se plaisait à louer. A plus d'un chapitre de l'action sociale, il fut un précurseur et sa mort sera pleurée par de nombreux amis.

Il y a quelques jours, M. Louis DUVAL ARNOULD avait eu la douleur de perdre sa femme. Père de sept enfants dont un mort au Champ d'Honneur, il laisse 41 petits-enfants.

(Avocat honoraire à la Cour de Paris, Professeur honoraire à l'Institut Catholique, Monsieur Louis DUVAL ARNOULD était officier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre 1914-18, Commandeur de Saint Grégoire-le-Grand) 11.890

WATTRELOS

Les funérailles de M. Georges DUVILLERS

Samedi matin ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Georges Duvillers, secrétaire général de la Mutuelle Wattrelosienne, membre actif de la Musique municipale, ancien combattant.

En avant du corbillard se tenait une importante délégation de la Mutuelle Wattrelosienne et de la Musique municipale.

Les décorations du défunt étaient portées par M. Alfred Delcroix, membre de la Musique municipale et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Emile Hennebel, président de la Musique municipale ; Henri Leclercq, président de la Mutuelle Wattrelosienne ; Alfred Bettremieux, délégué de la Fraternelle des Combattants et Louis Duhamel, du personnel de maîtrise des Etablissements Leclercq-Dupire.

Des plaques avaient été offertes par la Mutuelle, la Musique municipale, la Fraternelle des Combattants et la Société de Cartes de ches Carrette où le défunt était secrétaire.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué de nombreuses personnalités de la Mutuelle, de la Musique et du Secours National.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière du Centre où, devant la tombe, M. Emile Hennebel, président de la Musique municipale, retraça la belle vie du défunt, homme de bien et bon revt trop tôt à l'affection des siens et de ses nombreux amis.

Les commandes de charbou

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1, CANTINE SCOLAIRE Ecole du Tauquet, rue de Boulogne

2 Mars. — Carrière Delva, rues Vermotte, Classement, des Lilas, 3 Pierres, Virolois, rue et place St-Gérard, rues de Boulogne (y compris imp. Lefebvre et rangée du Petit Château), Boulogne prolongée, Bonta, Passen, St-Antoine, Carrière Six, Potents, avenue Florin, Castel.

2 Mars. — Rues Fleury, Vieux Bureau, Mont-à-Leux (barrière chemin de fer au Bureau des Douanes compris baraquements des cheminots), des Palets, Sentier Misère, rue Martinoire, carrière Cocheteux, Grimponpont, quartier du Vinhoutte.

4 Mars. — Rues Tillaul, de Nantes, Boucicot, carrière Moulins Tonton, rue Abeille, carrière Legache, rue des Villas, boulevard des Couteaux, cour Dutholt, Haut Vinage, Madagascar, Serpentine, Unions, imp. Lumière, rue Nungesser et Coli, Briqueterie Delcourt, rue du Christ Roi.

5 Mars. — Rues Mont-à-Leux (Sapin Vert au (42), Damiers, A. Delecourt, Sapin Vert (de la place au cimetière), rues V. Hugo (compris Casernes des Douanes), des Ecoles, carrière Petit Moulin, sentier de la Martinoire.

5 Mars. — Cité Amédée Prouvost, rue Maréchal Lyautey, sentier Houset, place St-Vincent de Paul, rue de Toul, calvaire Nutin, cité J. Edouard, rue Sapin Vert (166 au cimetière plus rangées Delecroix et Duquesnoy), rues Sundicat, du Petit Tournai de 1 à 125 et de 2 à 46, sentier de la Clef des Champs, cité Condorcet.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Mardi 3 mars au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean Jaurès, distribution de bons de pain aux indigents (non chômeurs) inscrits au Bureau : de 9 à 11 h., de 1 à 500 ; de 14 à 15 h., de 501 et plus.

Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour-là.

Avis important. — Les assistés qui doivent se faire inscrire pour la commande de charbon au Consortium avant le 3 mars, peuvent retirer leurs bons au Bureau de Bienfaisance, le lundi 2 mars, de 9 à 11 h.

HORAIRE SCOLAIRE

A partir du 1er mars, l'horaire des écoles publiques est fixé comme suit : classe du matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; classe du soir, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Alcool à brûler. — Les personnes inscrites pourront retirer des bons d'alcool à brûler au service du Ravitaillement, 4e guichet, aux dates suivantes : mardi 3 mars, toutes les personnes n'ayant pu en obtenir en février ; mercredi 4 mars, pour les autres consommateurs.

La faiblesse du contingent ne permettra pas de satisfaire toutes les inscriptions.

Dispensaire Antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations : mardi 3 mars, à 9 h. : Docteur Montaigne ; jeudi 5 mars, à 13 h. 30 : Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 5 mars, de 9 à 12 h.

Avis aux étrangers. — Nous rappelons aux étrangers qu'ils doivent demander le renouvellement de leur carte d'identité au cours du dernier trimestre précédant la date d'expiration de la validité de ce titre.

Les femmes titulaires d'une carte de travailleur et les hommes changeant de profession qui sollicitent le renouvellement de leur carte sont tenus de fournir un certificat de travail visé par l'Office régional du travail.

Les formalités pour obtenir ce document demandant un certain laps de temps, nous engageons les étrangers avisés à ne pas attendre les derniers jours de la validité de leur carte pour en faire la demande auprès de cet office.

Taxe à la production et sur transactions. — Ordre des perceptions : lettres A à G : le 3 mars ; H à M : le 4 mars ; N à S : le 5 mars ; T à Z : le 6 mars.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires, les 12, 13, 19, 20, 26 et 27 mars, de 8 h. 30 à 11 heures.

CROIX

Arrestation de deux ouvriers indélicats

Il y a quelques jours, les nommés Henri Van Laer, 50 ans, demeurant 312, rue Jules-Guesde, et Marcel Vanartselaer, 43 ans, domicilié 121, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, faisaient la rencontre d'un individu qu'ils certifient ne pas connaître, qui leur proposa de leur remettre 50 kilos de haricots en échange d'un lot de ficelle lieuse.

L'offre étant alléchante, les deux hommes se laissèrent tenter, et c'est ainsi qu'ils dérobèrent, à l'usine où ils sont occupés, 25 kilos de la précieuse ficelle qu'ils déposèrent dans un café de la rue de la Gare où leur « homme d'affaire » vint en prendre livraison. Le marché fut rapidement conclu et, enchantés de ce troc, Van Laer et Vanartselaer regagnèrent leur domicile respectif avec leur charge de 25 kilos de haricots chacun.

Mais ils n'avaient pas pensé aux conséquences de leur geste. C'est pourquoi ils furent amèrement déçus en recevant la visite des gendarmes qui insistèrent, on en conviendra, pour avoir quelques précisions sur le troc. Se voyant pris, les deux complices avouèrent leur larcin, ce qui motiva leur mise en état d'arrestation. Ils ont été conduits au Parquet de Lille et incarcérés à la prison de Loos où ils pourront réfléchir longuement sur les inconvénients de s'approvisionner en féculents sans bourse délier. Leur complice est activement recherché.

LE DIXIEME COLIS DU PRISONNIER

Lundi prochain, toute la journée, continuation de l'envoi du 10e colis aux prisonniers de guerre, au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès.

Le Comité d'entr'aide de Croix, qui a réuni, depuis le 1er janvier 1941, les différents comités d'entr'aide de la ville, qui, eux-mêmes, avaient distribué cinq colis (ce qui porte à 15 le nombre de colis envoyés), a réussi, jusqu'à ce jour, à maintenir la gratuité des colis pour tous ; il est le seul comité de la région dans ce cas. Il ne pourra continuer cette gratuité que si la population continue à l'aider aussi généreusement. Que ceux qui peuvent le faire fassent le geste nécessaire et qu'ils remettent leur obole au siège du comité : 139, boulevard Zola, téléphone Roubaix 217.78.

Les colis 6 et 9 en retard sont toujours à la disposition des familles.

Etat civil. — Décès. — François Duquenne, 69 ans, rue Jean-Jaurès, cour Thorel, 59.

WASQUEHAL

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Salle des Soupes Populaires, rue Hoche, SECTEUR N° 1. — *2 mars* : avenue Hannart, rue Michelet, imp. Moulin Rouge, rues Marceau, Petits Ménages du Centre, de la Poste, cité Giroloi, rues Austerlitz, de la Ferme, Delerue, Nungesser, quai St-Gobain, rue Sadi Carnot, imp. Beau Passage, rue Bernard Palissy, Cité Saint-Gobain, rue des Châlets, place Fénelon, rue Jean Bart (bas numéros jusqu'au boulevard), rue Kléber, cité de la Paix, rue Boulevard.

SECTEUR N° 2. — *3 mars* : route de Lille, av. de la Victoire, rues de Flandre, des Jardins, de Flers, Jean Bart (au-dessus du boulevard) de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, D. Delsalle, des Lilas, des 4 Ormeaux, Haut Vinage (du petit Wasquehal au bd de Roubaix) rue du Sart.

SECTEUR N° 3. — *4 mars* : rues Haut Vinage (du Gd boulevard au Chem. Vert) V. Hugo, Chemin Vert, rues Marcq, de Lille, G. Dubled, J. Macé, Sentier Maurier, de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche, Chem. des Buisses, rues de l'Yser, Transvaal, imp. Dutoit, pl. République.

Bains-Douches, rue des Villas, SECTEUR N° 4. — *5 mars* : rues Louise Michel, Ecluse Gaillez, rues Denis Papin, P. Lafargue, imp. Dekeukelaere, imp. Dideret, rue Vert Pré, Ecluse Grimponpont, imp. Pétrole, Tiberghien, Bas Fond 1 et 3, imp. du Triest, rue Jean Jaurès, cité Motte, rue des Villas, imp. Lavoisier, rue Molinel 2 à 12 et 11, pl. Gambetta, Ecluse du Triest, rues de Croix, H. Carette, Fort Cabrol, chem. du Halage, Chem. des Serres, rue Pasteur.

Salle des Fêtes du Capreau, SECTEUR N° 5. — *6 mars* : rue de Roubaix, Chem. de la Planche au Riez, rue des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, r. Voltaire (de la rue L. Michel au pont du Triest), Cité Union, rue Guilbaud, Abbé Lemire, du Pont, Chrst. Colomb, Cité Avenir, rues A. Ribot, Costes, Nadaud, av. Clemenceau.

SECTEUR N° 6. — *7 mars* : rue de Tourcoing, Sent. des Briques, Cité de la Renaissance, rue C. Dufrieux, Sentier de l'Alumette, quai des Canotiers, rues Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide Briand, des Champs, Alex. Dubois, Jacquard, Sent. du Canal, rues Cl. Béthune, Mulhouse.

SECTEUR N° 7. — *9 mars* : route de Tourcoing imp. du Plomeux, quai des Alliés, av. Lyautey, rue Lafontaine, rues Eug. Ouillaume, Voltaire (au-dessus du Pont du Triest à partir N° 55 et N° 4), Ch. Delecluse, rue Molinel, Lamartine, Carpeaux, Ph. Lebon, Watteau, Carlelot, de Mouvaux, Rosa Bonheur, Favreuil, Cour Lepers, av. de la Marne, Triez (Capreau et Centre), Cocheteux, A. Testelin.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement du coupon N° 4 mardi 3 mars au Bureau de Postes, rue Ferrer, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 700 et de 14 h. à 17 h. pour les numéros 701 à la fin.

Un ouvrier brûlé par de l'asphalte. — Occupé au poste électrique du Haut-Vinage, l'ouvrier Louis Vandewalle, 24 ans, habitant 156, rue Clemenceau à Wattignies, a reçu un morceau d'asphalte en fusion sur la main en brassant cette matière. Repos d'une quinzaine de jours.

La Mairie est fermée le lundi après-midi. — Les bureaux de la Mairie sont fermés tous les lundis à partir de midi. Les autres jours ouvrables, ces bureaux ne sont ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., pour permettre l'expédition des affaires courantes. Le bureau du secrétaire général n'est ouvert que de 9 h. à 10 h. et c'est également entre ces heures que M. le Maire reçoit ses administrés.

Service de la Voirie. — La commission de la voirie se réunira à la Mairie mardi 3 mars, de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Avis aux commerçants en layette. — Les commerçants ayant des difficultés pour se procurer les articles Layettes sont priés de voir M. Capelier, service du ravitaillement, salle des fêtes, rue Jean Macé, mardi 3 mars, de 9 h. à 10 heures.

Au Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Le comité local d'entr'aide aux prisonniers et à leurs familles s'occupent également du Secours National.

Afin de rendre service aux familles exceptionnellement ou passagèrement dans le besoin, le Secours National de Wasquehal organise deux permanences ouvertes les mardis et vendredis de 10 à 11 h., l'une au Centre Social, 1, place Gambetta, l'autre au Capreau, 2, rue Rosa Bonheur.

Cette œuvre nouvelle reçoit avec reconnaissance tout don en nature ou en espèces, heureuse de transformer ces dons de bonheur pour ceux qui souffrent. Les dons peuvent être adressés soit aux permanences ou aux membres du comité.

Déclarations fiscales. — Les formules de déclaration de salaires, revenus, bénéfices commerciaux, etc., sont arrivées à la mairie, où les contribuables peuvent les retirer au 5e guichet, à partir de ce jour.

Ces déclarations doivent être faites exceptionnellement cette année jusqu'au 31 mars et être adressées à M. le Contrôleur des contributions directes, 28, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Etat Civil. — Naissance : Michel Prévost, impasse Tiberghien, 9, né à la Maternité municipale, 2, place Fénelon.

Mariage : Jules Martin, fileur, 19, rue de Tourcoing et Henriette Preys, doubleuse, cité l'Union, 15.

HEM

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires pour la deuxième quinzaine de février aura lieu au bureau de poste d'Hem, les 3 et 4 mars, dans l'ordre ci-après :

Mardi 3 mars : de 8 h. à 9 h., du numéro 1 à 100 ; de 9 h. à 10 h., de 101 à 200 ; de 10 h. à 11 h., de 201 à 300 ; de 14 h. à 15 h., de 301 à 400 ; de 15 h. à 16 h., de 401 à 550.

Mercredi 4 mars : de 8 h. à 9 h., du numéro 551 à 650 ; de 9 h. à 10 h., de 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement munis de leur certificat de paiement.

Alcool à brûler. — Les bénéficiaires doivent retirer les bons en mairie, guichet du ravitaillement, mardi 3 mars, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30. Se munir de la carte de charbon.

Etat civil. — Naissances : Delplanque Jean, avenue Mozart ; Bara Maryse, rue du Nouveau-Civron, 13.

Décès : Delescluse Prosper, 89 ans, rue de Beaumont, 13.

CHEZ LES AVOCATS

La séance solennelle de rentrée de la Conférence du stage des avocats

Le 26 février 1942, dans la salle d'audiences de la 1re Chambre du Tribunal Civil de Lille, a eu lieu la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Stage des Avocats du Barreau de Lille.

Me Maurice Olivier, bâtonnier en exercice, était entouré du bâtonnier Gœthals, des anciens bâtonniers et des membres du Conseil de l'ordre.

Un parterre de personnalités judiciaires remplissait la vaste prétoire : M. Daniel Cazes, président du Tribunal civil de Lille ; MM. Pierre Vigneron, procureur de l'Etat français ; Duez, recteur de l'Université de Lille ; Perrin, président du Conseil de Préfecture ; Labalette, Toulza et Brochut, vice-présidents du Tribunal civil de Lille ; Vandewalle, président de la Chambre des Avoués ; Vandenbussche, président de la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Lille ; Gaston Singer, président de la Compagnie des Commissaires Priseurs ; Jean Masson, président du Tribunal de Commerce ; le Professeur Leclercq, doyen de la Faculté de Médecine ; de nombreux avocats, avoués, officiers ministériels, etc...

Rarement on vit une telle affluence à cette séance solennelle. Elle marque, à n'en pas douter, l'esprit d'union et d'étroite solidarité maintes fois recommandé par le chef de l'Etat français : M. le maréchal Pétain.

M. le président Cazes prit personnellement la parole pour rappeler que c'était grâce aux avocats que la vie judiciaire avait pu reprendre son cours normal, à Lille, peu après les douloureux événements de l'été 1940 et pour les remercier de leur concours et de leur dévouement.

Cette intervention fut accueillie par applaudissements chaleureux.

Il appartenait à M. le bâtonnier Maurice Olivier de remercier toutes ces personnalités. Il s'acquitta de cette tâche, avec l'éloquence qu'on lui connaît ; Puis il passa la parole à son confrère, Me Philippe Kah, secrétaire du Conseil de l'ordre, pour la lecture des résultats du concours de l'exercice 1939. Etaient élus secrétaires de la conférence : Mes Jean-Louis Spriet et Henri Carpentier.

Par sa mort héroïque au champ d'honneur, Me Henri Carpentier ne pourra illustrer de ses travaux la Conférence du stage, mais sa mémoire sera fidèlement respectée. Son sacrifice rejaillira sur l'ordre des avocats qui n'oubliera pas son jeune confrère à qui un brillant avenir était destiné.

Me Jean-Louis Spriet avait pris comme thème de son discours : Le procès de Charlotte Corday.

Par sa parole éloquente, il sut faire revivre les époques de la Révolution. Ce fut un beau discours qui charma son auditoire d'élite, lequel ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Après une nouvelle intervention du bâtonnier, Me Maurice Olivier, consacrée à la mémoire de Me Henri Carpentier, et qui donna des conseils pratiques aux jeunes avocats, la séance solennelle fut levée.

L. R.

INDEMNITÉ EXCEPTIONNELLE AUX SALARIÉS TRAVAILLANT DANS LES LIEUX EXPOSÉS

La Préfecture régionale de Lille communique :

« L'application de l'arrêté du 9 Janvier 1942 sur l'indemnité exceptionnelle aux salariés travaillant dans des lieux exposés, présentait certaines difficultés qui n'avaient échappé ni au Ministre de la Production industrielle, ni aux Organisations syndicales, patronales et ouvrières.

» A la suite de la visite du Ministre, une conférence a réuni dans le Cabinet de M. le Préfet régional, outre les fonctionnaires qualifiés, les chefs d'entreprises et les représentants ouvriers qui étaient déjà intervenus, à maintes reprises, de manière pressante, sur cette question.

» Dans le cadre des instructions générales données par les Ministres économiques, les modalités pratiques de paiement de l'indemnité ont été fixées comme suit :

« Paiement à titre rétroactif pour 169 jour, à compter de la prochaine quinzaine, et sur la base du temps réel de travail hebdomadaire dans les conditions fixées par l'arrêté du 9 Janvier 1942 dont le texte sera affiché dans les établissements.

» Le Gouvernement étudie, par ailleurs, une modification du régime actuel des conditions d'attribution de l'indemnité allouée aux différentes catégories de salariés dans les lieux exposés. »

LYS-LEZ-LANNOY

Mauvais mari et mauvais père

Armé d'un revolver du calibre 7 mm. 65, chargé de six cartouches, Paul Bourgeois, 54 ans, menaça de mort son épouse ainsi que ses filles âgées respectivement de 20, 18 et 15 ans qu'il obligea à se mettre à genoux en braquant son arme dans leur direction. S'étant ressaisi, il leur fit grâce pour cette fois. Mais c'en était trop, et affolées les quatre femmes en référèrent à la gendarmerie qui ouvrit aussitôt une enquête. Les renseignements recueillis confirmèrent les lourdes accusations et Bourgeois fut mis en état d'arrestation. Après un long interrogatoire, il avoua les faits qui lui sont reprochés. Il a été mis à la disposition de M. le Procureur près le Parquet de Lille.

LEERS

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit : Coopérative de Boulangerie, 10, rue Thiers.

Secteur 1 : 2 mars. — Place Sadi-Carnot, rues Thiers, Marceau, de la Mairie, Jean-Jaurès, Lamartine, Masséna, J.-Leroy, Pasteur.

Secteur 2 : 3 mars. — R. de Néchin, de la Marne, Gibraltar (gauche et droite), du Chemin-Vert, Mollière, Toufflers, R.-Salengro, Cap. Picavet, de Lys, Sentier du Dépôt, rues du Dépôt, Hoche.

Secteur 2 : 4 mars. — R. V.-Hugo, rangée Deracbe, avenue Desmet, rangée de la Haverie, r. de l'Yser, Franklin, A.-Guénard, Michelet, L.-de-Bettignies, Gambetta, sentier du Petit-Tourcoing.

Secteur 4 : 5 mars. — R. Wattrelos, du Grimponpont, J.-Ferry, P.-Catteau, de Roubaix, sq. des Tilleuls, Suffron, Mirabeau, H.-Deschamps.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la seconde quinzaine de février sera effectué au bureau des Postes, le mardi 3 mars, aux heures habituelles au lieu de lundi comme précédemment annoncé.

Paiement des rentes de la C.N.R.V. et d'Accidents du Travail. — Il sera effectué, au Bureau des Postes, lundi 2 mars, pour ceux percevant leur rente habituellement à ce bureau.

HALLUIN

Paiement des allocations militaires

Le paiement de la 2e quinzaine du mois de février 1942 aura lieu à la perception, 41, rue du Midi, dans l'ordre suivant :

Ce lundi 2 mars, de 9 à 10 h. : 1 à 300 ; de 10 à 11 h. : 301 à 600 ; de 11 à 12 h. : 601 à 900 ; de 14 à 15 h. : 901 à 1.200 ; de 15 à 16 h. : 1.201 à la fin.

Prière de se munir de monnaie.

Avis important. — Les personnes qui auraient encore à percevoir des dégrèvements sur salaires (C.N.E.) peuvent également se présenter pour les toucher.

Coin de Terre Halluinois. — Lundi 2 mars, la permanence rue Gustave-Desmettre sera ouverte de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Prisonniers libérés. — Lundi 2 mars, au local de la permanence, 42, rue Jean-Jaurès, bureau ouvert de 9 h. à midi.

Etat Civil. — Naissances : Robert Derriése, cité Montebello, 2 ; Liliane Merey, chemin de Linselles, 177.

RONCQ

Aux commerçants. — Les commerçants de la commune, en possession de cartes délivrées par la Famille du Prisonnier de Guerre sont informés que dorénavant, pour le remboursement des dites cartes, celles-ci devront être envoyées ou présentées au siège du Secours National, 23, rue de Gand, à Tourcoing, dans les huit premiers jours du mois.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la permanence, rue de Lille, 229.

— Combien qu'vous êtes, chez vous ?
— J'suis tout seul d'enfant...
— C'que vous devez vous barber !...

BOUSBECQUE

Les commandes de charbou

Le Consortium Charbonnier informe la population de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se fera les 2 et 3 mars, au patronage St-Joseph :

Le 2 mars : rues de Menin, Angers, de Roncq, Berceaux, Grand-Place, rue des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, chemin des Vaches, rue des Alouettes.

Le 3 mars : rues St-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, Bois (hameau), au Bois, Drève-des-Bois, Haut-Bois.

MARCQ-EN-BARŒUL

AU PERSONNEL DE L'E.L.R.T.

Le personnel de l'E.L.R.T. est avisé qu'à partir du 1er mars, la Coopérative sera ouverte les jours suivants, de 10 h. à 12 h. 30 et de 18 h. à 19 h. 16 :

Magasin de **Marcq** : le mercredi et le jeudi.

Magasin de **Roubaix** : le lundi et le samedi.

Les autres jours, les magasins seront fermés. Ils seront fermés également le premier jour ouvrable de chaque mois.

DISTRIBUTION DES SUPPLEMENTS « M. T. ».

Les travailleurs lourds qui n'auraient pas encore perçu les suppléments de pain (500 grs) pour la période du 9 février au 15 mars, sont priés de se présenter le mardi 3 mars, à l'Hôtel de Ville (Bureau du Ravitaillement).

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RATIONNEMENT

Les personnes qui n'ont pas encore reçu les tickets de rationnement pour le mois de mars, sont invitées à se présenter au Bureau du ravitaillement, à partir du mardi 3 mars. Toute démarche antérieure à cette date sera inutile.

Funérailles. — Samedi, à 10 h., ont eu lieu les funérailles de M. Ferdinand Chauvière, décoré de la médaille militaire, de la croix de guerre (1914-1918), président de la section des anciens combattants de Rouges-Barres, chef de section au service régional des assurances sociales.

Le deuil était conduit par MM. les abbés Chauvières, frère du défunt, et Spender. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Albert Bailly, maire ; M. Desquiens, conseiller municipal ; M. A. Leignel, trésorier de la section des A.C. ; M. Dubrulle, inspecteur du service régional des A.S.

On remarquait des importantes délégations des sections d'anciens combattants de Marcq. Parmi la très nombreuse assistance, se trouvaient MM. A. Tahon, Descamps, Hennès, adjoints ; M. Faure et Hubben, conseillers municipaux ; G. Sorriaux, secrétaire général de la mairie ; Roussel, président des familles nombreuses ; A. Catel, commissaire de police, et Demarez, brigadier ; colonel Leclercq, président d'honneur de la section des A.C. du Bourg ; Ed. Dubois, président de la Mutuelle Nadaud, etc...

Après la cérémonie religieuse, des discours furent prononcés à la porte de l'église par M. Leignel au nom de la section locale, et Hérault, directeur du service régional des A.S. L'inhumation eut lieu ensuite au cimetière de Rouges-Barres.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléph. 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures

A TRAVERS LA VILLE

UN CHEVAL EN MAUVAISE POSTURE

Samedi, un peu avant midi, un cheval de l'entreprise Pierre Lantoin, rue Winocq-Chocquel, est tombé dans la cour de la Condition publique. Pour le retirer de sa mauvaise posture, il fut nécessaire de faire appel aux sapeurs-pompiers qui vinrent avec leur matériel spécial et réussirent à relever l'animal après une demi-heure d'efforts.

IL PASSA OUTRE A L'INTERDICTION

Une contravention a été dressée à l'encontre de M. Serre Georges, directeur de spectacle, 81, rue Houchard, pour avoir donné une représentation cinématographique malgré une interdiction décidée par arrêté de M. le Maire.

LES LUMIERES

Procès-verbal a été dressé contre M. Rodolphe Maes, 43 ans, tailleur d'habits, 48, rue de Chantilly, qui avait négligé de camoufler ses lumières.

C'EST INTERDIT

M. Demeleumester Albert, 39 ans, cafetier, place Ch.-Roussel, avait joué, sans en avoir l'autorisation, de la musique dans son établissement. Il a fait l'objet d'un procès-verbal.

PENSEZ A AUTRUI

De nombreuses observations ont été faites par la police à des riverains qui avaient négligé de se conformer aux prescriptions relatives au dégagement des trottoirs en cas de gel.

UN DERAILLEMENT DE TRAMWAY

Ce dimanche, vers 9 h. 15, un tramway de Tourcoing se dirigeait vers Lille lorsque, arrivé à l'aiguille de l'angle de la place Thiers, la remorque prit une mauvaise direction et se mit en travers des rails. Fort heureusement, il n'y eut aucun accident de personne, mais on dut laisser la remorque au travers des voies et il s'ensuivit une certaine perturbation dans le trafic.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1
BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, rue Carnot

2 Mars. — Avenue Gustave Dron de 1 à 69 et de 2 à 100 ; rues L. Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Boule d'Or, Faidherbe, Fidèle Lehoucq, Docteur Roux, Chanzy, place République, rue Carnot, place Ch. Roussel, rues des Anges, Niot, Turenne, Ursulines.

2 Mars. — Rues du Lac, Tournai, Havre, place des Halles, Grand'Place, rues Hôtel de Ville, St-Jacques, Nationale de 1 à 103 et de 2 à 112, Wailly, place Notre-Dame, rues Delobel, du Bus, Docteur Dewyn.

4 Mars. — Rues du Printemps, Haze, A. Briand, Nord, Industrie, Desurmont, Bienfaisance, Gand de 1 à 81 et de 2 à 64, V. Hasebroucq, square de l'Hôtel de Ville, rues A. Ribot, Miss Cavell, Archers.

5 Mars. — Rues de Menin de 1 à 107 et de 1 à 116, G. Delory, Gironde, Calvaire de 1 à 61 et de 2 à 58, des Poutrains, Pasteur, Chantilly.

6 Mars. — Rues Condorcet, Moulin Fagot de 1 à 55 et de 2 à 74, Malsence de 1 à 45 et de 2 à 20, Belle Vue de 1 à 49 et de 2 à 38, Amiral Courbet, de la Cloche, Ste-Barbe, Verte, P. Doumer, du Château, Est.

CENTRAL CINÉ
EN EXCLUSIVITÉ :
« PRISONNIERS »
Présenté au bénéfice des familles de prisonniers.
Dimanche : 2 h. 30 - 5 h. 30 - 8 h. 30
Demain Lundi : 3 h., et la soirée à 7 h., au profit des prisonniers du quartier Notre-Dame. 2.530

UN AVIS DU COMITÉ D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

La Section locale de la Croix-Rouge Française nous prie d'insérer ce qui suit :

Un groupe de prisonniers tourquennois nous écrit qu'il organise pour les fêtes de Pâques, une kermesse de charité au profit du Secours National.

Il nous demande de l'aider en lui envoyant des objets qui peuvent être utiles ou agréables aux prisonniers, tels porte-photos, cendriers, livres, portefeuille ou objets de toilette, savons, blaireaux ou denrées alimentaires.

La Croix-Rouge Française fait appel à l'esprit d'entr'aide des Tourquennois et se chargera d'expédier le 7 mars tout ce que l'on aura bien voulu lui apporter à la Bourse de Commerce, place Charles Roussel. Elle remercie d'avance, de la part des Prisonniers, tous ceux qui auront contribué à cette œuvre de solidarité.

De la Quintonine encore plus économique

Puisque le vin est rare, prenez votre Quintonine avec du cidre, de la limonade, de la boisson de ménage, de la frênette, de l'eau de Seltz ou même de l'eau pure. Elle vous fortifiera tout autant et sera d'un emploi encore plus économique. Une cuillerée à café de Quintonine avant chaque repas dans un demi-verre de boisson et l'on se sent très vite plein de forces et d'énergie. 6 fr. 70. Ttes Phies. 11.245

Le Challenge du Nombre de Football de la Ville de Tourcoing

La commission a eu le plaisir d'enregistrer 17 engagements. Elle établira son calendrier le 5 mars, le premier tour éliminatoire commençant le 12 mars. Elle espère que tous les clubs invités auront à cœur de montrer leur vitalité et de courir leur chance en apportant en même temps leur concours à une œuvre de développement sportif et de bienfaisance.

Aux champs aussi, il y a des rhumatismes

La vie aux champs expose au froid, au chaud, à l'humidité et elle impose de lourds travaux. C'est dans ces conditions que prennent naissance un grand nombre de douleurs et de maux de reins, contre lesquels l'usage du Gandol est tout indiqué. Grâce à Gandol, les douleurs sont apaisées de façon rapide et durable et les articulations reprennent leur souplesse. Rhumatisants, ne manquez pas de faire un usage régulier de Gandol. La boîte de 20 cachets Gandol pour 10 jours : 18 fr. 80. Ttes Phies. 11.246

Sociétés et Comités

AUX ARTISANS ET ARTISANES. — Les artisans et artisanes peuvent obtenir à la permanence ci-dessous tous renseignements sur la fiscalité, la comptabilité, le contentieux, la répartition des matières premières ainsi que toutes indications sur la législation artisanale : 2, place de la République, « Café du Centre », le lundi 2 mars, de 15 à 16 heures.

AMYDOLL
S'EMPLOIE COMME L'AMIDON
GROS : 67, Rue de Vincennes - BAGNOLET
11.225

ETAT CIVIL DU 28 FEVRIER

Naissances : Guy Deldicque, boulevard Descat, 238, née rue Ursulines, 46 ; Chental Lefebvre, rue de l'Yser, 64.

Publications : Edouard Glantzien, représentant, rue d'Ostende, 16, et Marguerite Bieebrouck, s. p., rue du Brun-Pain, 182 ; Roger Amalcot, corroyeur, rue Marceau, 9, et Anne-Marie Dumont, femme de chambre, rue Auber, 102 ; Jean Verdonck, employé, boulevard de l'Egalité, 129, et Lucienne Surmont, surjeteuse, rue du Juré, 65 ; Gérard Vandergucht, peintre, ch. P.-Curie, 127, et Jeanne Claues, employée, rue de la Tossée, 117.

Décès : Jules Lemette, 74 ans, maçon, demeurant à Mouvaux, décédé rue de l'Yser, 822 ; Blanche Wattrelos, 67 ans, s. p., veuve Darras, rue Léopold, 36 ; Stéphanie Marescaux, 82 ans, s. p., veuve Riches, rue Beau-Laurier, 99.